

N° SIRET : 20006759300364
 Etablissement : LOCAUX NUS
 Budget : BUDGET ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2020
 Page n° 1

ODYSSEE Informatique - CIRCEA 9.60E
 Département : CREUSE
 Poste Comptable : TRESORERIE D'AUZANCES B
 Date d'Édition : 23/03/2021

DELIBERATION
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 20/03/2021 à 8 heures 30

Nombre de membres en exercice 62
 Nombre de membres présents 49
 Nombre de suffrages exprimés 56
 VOTES : Contre =0 Pour =56
 Date de convocation : 11/03/2021
 Absentions =0

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de MF. VENTENAT
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par PIERRE DESARMIENIEN, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Depenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Depenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Depenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)
Résultats reportés		33 512,10	127 032,27		127 032,27	33 512,10
Opérations de l'exercice	478 202,74	400 786,64	719 235,05		1 197 437,79	1 239 479,58
TOTAUX	478 202,74	434 298,74	846 267,32		1 324 470,06	1 272 991,68
Résultats de clôture		43 904,00	7 574,38		51 478,38	44 254,00
Restes à réaliser			43 348,00		43 348,00	44 254,00
TOTAUX CUMULES	478 202,74	434 298,74	889 615,32		1 367 818,06	1 317 245,68
RESULTATS DEFINITIFS	43 904,00		6 668,38		50 572,38	

* Les 'dépendances' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM BERGER F, BERTHON L, BIGOURET J, BOUCHET E (suppléant ROUX Y), BOUNDINEAU T, CHAUSSAT J, CHEFDEVILLE S, CONCHON JC, CORDIER J, COTENTIN M, DESARMIENIEN P, DESGRANGES R, DUBSAY JC, ECHEVARNNE C, FAUCHER P, FAUCONNET JL, FERRIER D, FONTVILLE G, GIRAUD LAOIE D, GLOMOT L, GRANGE D, GRASS A, GRAVIERE J, GUYONNET G (suppléant CHADEYRON V), JAMME F, LARGE C, LUQUET A, LUQUET L, MEANARD B, MICHON MH, MONTEIL P, MOREAU J, PAYARD C, PAYARD J, PERRIER F, PERRIER S, PIERRON JL, PINLON C, PLAS Y, RICHIN D, SCARAMUCCI C, SCHMIDT S, SIMON F, SIMONET B (suppléant PICHOT N), SIMONET V, SOULEBOT JM, TRIMOUILLARD H, VENTENAT MF, VERDIERA, WELZER JP, Excusés : BRUNET ML, DESLOUX B, DHUICHER M, POUVOIS : GALINDO A, à VERDIERA, JOULOT JP, à ECHEVARNNE C, LE CORRE C, à BERTHON L, MORANCAIS P, à DESARMIENIENS P, RAMOS G, à FAUCONNET JL, ROULLAND J, VENTENAT MF, VIALTAIX M, à DESGRANGES R, VERIGOULAY G à PLAS Y.

Cachet :



Pour expédition conforme,
 Le Président,

MF Ventenat
MF Ventenat
 MF Ventenat

Accusé de réception en préfecture
 023-200067593-2020-0320-2021-045-Bis-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2021
 Date de réception en préfecture : 31/03/2021